dans chaque région de la province les besoins des personnes âgées en matière différentes et de formes nouvelles. Cela a été fait. Les résultats de notre législation et les maisons de pensions nouvelles sont visées par la Nursing Homes Act de l'Ontario. L'expression «municipalité adoptive» est généralement réservée aux lieux réservés aux enfants. En 1967, les organismes municipaux de 20 villes de l'Ontario offraient des conseils sur les problèmes de la famille et de la vieillesse.

En raison de leur situation économique, les municipalités de Terre-Neuve[1] et de l'Ile-du-Prince-Edouard[2] ne peuvent avoir de programmes indépendants. Les municipalités provinciales s'occupent dans le cadre quasiment seul dans les grandes villes où des organismes bénévoles s'en occupent également.

La Nouvelle-Ecosse[3] a institué un programme de municipalités adoptives à l'intention des municipalités comptant d'importantes populations. Les municipalités participant le font de ce programme et jouent un rôle actif dans les conseils régionaux. La ville de Halifax a fait valoir que, faute d'un nombre suffisant de municipalités adoptives, elle n'avait pas lancer un programme plus vaste pour prendre en charge d'autres catégories de gens.

Recommandation 73

Que les municipalités et organismes établis pour les adultes, y compris les écoles et les universités, les églises, les centres de bienfaisance, les bibliothèques publiques, les musées et les centres récréatifs et autres essaient de modifier leurs programmes et leur activité en vue d'assurer les gens âgés à 3/4 partie dépeur plus qu'ils ne le font.

SUITE DONNÉE

Dans tout le Canada, les personnes âgées font l'objet d'une attention croissante. Elles bénéficient de tarifs réduits pour presque tous les moyens de transport, comme les autobus, les avions, etc. Dans certains municipalités, il n'a toutefois pas été possible de trouver les tarifs des transports en commun pour les personnes âgées, comme par exemple à Halifax. Elles peuvent également se prévaloir de réductions en vue d'assister dans les cinémas, et à la Cantre national des arts d'Ottawa, elles peuvent obtenir cette réduction pour de nombreuses spectacles mais il organise également des programmes spéciaux à l'intention des personnes âgées.

L'Office unie du Canada a présenté un document sur une série d'activités du genre pour les personnes âgées[4], qui se généralisent des programmes des personnes âgées. L'année dernière, l'Office unie du Canada a également créé à un organisme de recherche à Ottawa de l'Université la tâche d'étudier divers aspects des besoins des personnes

---

(1) Terre-Neuve et Labrador, Ministère de la Santé, Lettre du 10 août 1973.

(2) Ile-du-Prince-Edouard, Ministère des Ressources humaines, Lettre du 23 août 1973.

(3) Halifax, Nouvelle-Ecosse, Municipalité régionale, Lettre du 23 novembre 1973.

(4) Eglise unie du Canada, "Mémoire du Bureau de l'Ouest", Toronto.

(5) Centre de recherche pour Fredericksen, "Survey of Health Patterns and Preferences of Senior Citizens in Metropolitan Toronto", Toronto, 1973, d'après d'un texte de la [illegible] nécessaires d'un questionnaire de 31 pages.

âgées". En 1973, l'Office de l'action sociale de la Conférence canadienne a pris comme thème les [illegible] et les besoins des personnes âgées, afin de promouvoir l'action préventive dans ce domaine[6].

Les personnes âgées ont formé des groupes partout au pays et ont très bien réussi à faire connaître leur besoins sur le plan culturel et des loisirs à leur municipalité. A Ottawa, les fonctionnaires municipaux du département des Parcs et des Loisirs s'occupent de 20 associations communautaires subventionnées, et organisent des programmes de loisirs comme la natation, les cours d'artisanat, etc. La municipalité fournit également le transport pour diverses activités organisées par des organismes bénévoles. Les collèges communautaires et certaines universités offrent des cours d'éducation permanente qui peuvent présenter un intérêt pour les personnes âgées. Ces cours préparatoires à la retraite leur sont également offerts dans des établissements de niveau secondaire dans la plupart des grandes villes ainsi que dans des écoles secondaires régionales.

On est en train de créer à Toronto un Institut canadien de recherche et de gérontologie dans le but d'aider les églises et les ordres religieux à mettre sur pied des programmes préparatoires à la retraite pour les personnes âgées. On espère également leur offrir des cours spécialisés dans des domaines comme les diverses cultures, les méthodes [illegible], etc.[7].

Recommandation 74

Que les municipalités, en cherchant à réaliser les [illegible] entre les services et les programmes qui existent, envisagent particulièrement la possibilité d'établir des services ménagers à domicile et des centres d'hébergement diurne.

SUITE DONNÉE

La «famille familiale(8)» diffère des domiciliaires en ce sens qu'il ou elle travaille sous une surveillance médicale. Dans certaines régions, il faut avoir reçu une formation qui est offerte en partie par les collèges communautaires, tandis que dans certaines autres régions, aucune formation n'est requise. Entre 1958 et 1966, le nombre total des auxiliaires familiales au Canada a plus que quintuplé; cette augmentation tient pour beaucoup à la participation fédérale au coût des services depuis 1962, par exemple du régime d'assistance publique du Canada. Une enquête[9] effectuée par le Conseil canadien de développement social et dont le rapport a été publié en mars 1971 révèle que les services d'auxiliaires familiales tendent à se concentrer dans les grandes villes; en effet, 42 p. 100 des agences et les deux tiers des auxiliaires familiales se trouvent dans les centres urbains de plus de 100,000 habitants. Au Canada, le nombre des auxiliaires familiales n'est pas également répartit entre les provinces et les administrations de différentes tailles. Au moment de l'enquête, la situation était la plus favorable en Alberta, avec l'équivalent de 32 auxiliaires familiales à plein

---

(6) Conférence catholique canadienne, Office national de l'action et de la santé, "The Aged in the Family of Man", Ottawa, 1973.

(7) Institut canadien de religion et de gérontologie, Toronto, Lettre du 9 décembre 1973.

(8) Conseil canadien de développement social, Les services d'auxiliaires familiales au Canada, Ottawa, 1971, p. 13 et 17.